

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC
- **Code du produit:** GO627
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
GoRubber Coatings
Laval, QC H7L 5A1
Canada
- **Service chargé des renseignements:** Département de fiche Signalétique
- **Numéro d'appel d'urgence:**
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:
USA & Canada: 1-888-226-8832

2. Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- Liquides inflammables - catégorie 3
- Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4
- Irritation cutanée - catégorie 2
- Irritation oculaire - catégorie 2A
- Sensibilisant respiratoire - catégorie 1
- Sensibilisant cutané - catégorie 1
- Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H332 Nocif par inhalation.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymère
diisocyanate d'hexaméthylène
- **Mentions de danger**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence**
Tenir hors de la portée des enfants.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 1)

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Système de classification:**
- **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 3
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

- **HMIS données (gamme 0-4)**



Santé = *3
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

3. Composition/Information sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
28182-81-2	Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymer	60-100% w/w *
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	30-60% w/w *
822-06-0	diisocyanate d'hexaméthylène	0,1-1% w/w *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 3)

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manutention et Stockage

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm

Valeur à long terme: 50 ppm

EV (Canada) Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

EL (Canada) Valeur à long terme: 0,005 ppm

Valeur plafond: 0,01 ppm

S(R)

EV (Canada) Valeur à long terme: 0,005 ppm

Valeur plafond: 0,02 ppm

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Au cours du mélange, de la manipulation et de l'application: Lunettes anti-éclaboussures. Vêtements de protection. Gants (impermeable).

Lorsque les concentrations atmosphériques ne sont pas connus (ou au-dessus du TLV), un appareil respiratoire à adduction d'air est nécessaire. Reportez-vous à la norme OSHA Protection respiratoire (29 CFR 1910.134)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 4)

.Lorsqu'il y a un courant d'air, le respirateur purificateur d'air (type de cartouche) n'est pas la meilleure des protections, mais il peut être utilisé, si vous remplacez régulièrement les cartouches. Remplacer les cartouches après 8h max ou moins en raison de leurs faibles propriétés d'alerte. Lorsque dans un espace confiné porter MSHA / NIOSH un appareil respiratoire isolant ou un équipement de protection équivalent et complet.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9. Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Transparent
Odeur:	Genre éther
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	146 °C

· **Point d'éclair** 44 °C

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** 315 °C

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 5)

· Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,5 Vol %
Supérieure:	10,8 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	3,4 hPa
· Densité à 20 °C:	1,08 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
VOC (CE)	354 g/l 2.96 lb/gal
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et Réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

Oral	LD50	738 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	593 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Sensibilisation possible par inhalation.
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 6)

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

1330-20-7 | xylène

3

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12. Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Information relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, TMD, IMDG, IATA** UN1263
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT** MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
- **TMD** 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
- **IMDG, IATA** PAINT RELATED MATERIAL
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT**
- **Class** 3 Liquides inflammables.



(suite page 8)

Fiche de données de sécurité


selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> · Label 3 · TMD, IMDG, IATA 	
<ul style="list-style-type: none"> · Classe 3 Liquides inflammables. · Étiquette 3 	
<ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · DOT, TMD, IMDG, IATA III 	
<ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non 	
<ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables. · Indice Kemler: 36 · No EMS: F-E,<u>S-E</u> · Stowage Category A 	
<ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. 	
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: · DOT · Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 60 L On cargo aircraft only: 220 L 	
<ul style="list-style-type: none"> · TMD · Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 	
<ul style="list-style-type: none"> · Catégorie de transport 3 · Code de restriction en tunnels D/E 	
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) 5L · Excepted quantities (EQ) Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml 	
<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III 	

15. Informations réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

Tous les composants sont compris.

· **Liste canadienne des substances**

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 8)

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

822-06-0	diisocyanate d'hexaméthylène
----------	------------------------------

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hexane, 1,6-diisocyanato-, homopolymer
diisocyanate d'hexaméthylène

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11/05/2018

Révision: 05/12/2015

Nom du produit: CATALYSEUR SCELLANT CAOUTCHOUC

(suite de la page 9)

P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres information

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Product safety department
- **Contact:** HS REG.DEPART.REG.SS
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 11/05/2018 / -
- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative